

Le choix définitif dans le Pacifique

Jean-Marc Regnault, historien

Retour à la Polynésie

C'est à la date 18 mai 1961 que réapparaît clairement l'éventualité d'un choix se portant sur la Polynésie. Le général Thiry développe les avantages présentés par la Polynésie, même si elle est à 18 000 kilomètres de la métropole : "éloignement de tous les continents, possibilité de se référer aux précédents que constituent les tirs anglo-saxons". Il écrit :

« La Polynésie offrirait peut-être le moins de prise à des campagnes hostiles ou à l'émotion mondiale, encore qu'on ne doive nourrir aucune illusion à cet égard, compte tenu du mode de tir envisagé (contamination de type "mondial") ».

La Nouvelle-Calédonie, quant à elle, est à proximité relative de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ce qui fait craindre des risques de pressions politiques pour interdire le tir (à *retenir comme région de remplacement selon le général Thiry.*).

Mais le général Thiry ne semble pas convaincu que le choix des politiques, qui se précise peu à peu, soit le meilleur. En juillet 1961, il retient toujours quatre sites : Kerguelen, Nouvelle-Calédonie, Marquises et Réunion. On note que le mot trop vague de Polynésie est remplacé par les Marquises, ce qui semble indiquer une progression des études. Mais les Kerguelen retiennent visiblement son attention.

En septembre 1961, le pouvoir politique veut accélérer les choix . Un conseil restreint doit se tenir à Matignon, le 28 septembre, pour étudier le choix d'un Centre d'Expérimentations de grande puissance. La note contient diverses indications. Il est question, par exemple de Rapa, île la plus australe de la Polynésie française. Différents points de vue sont rapportés.

Le ministre d'État chargé du Sahara et des départements et territoires d'outre-mer, Robert Lecourt exprime des réticences. Mais on apprend que Pierre Messmer (ministre des armées) préfère la Polynésie avec la meilleure hypothèse aux Marquises, "excentrées et non loin de Christmas".

En décembre 1961, le choix du futur site se précise sans abandonner définitivement d'autres possibilités telles que la Réunion, la Nouvelle-Calédonie, les Kerguelen. **La recherche doit se porter en priorité sur la Polynésie - précise un dossier du 20 décembre 1961** - et tout particulièrement sur :

- 1) Bora Bora, Motu Iti, Maupiti, aux îles Sous-le-Vent
- 2) Rangiroa, Tikehau, Mataiva dans les Tuamotu
- 3) Nuku-Hiva, Eiao, Hatutu aux Marquises.

Il s'agit aussi de s'occuper de l'ensemble de la logistique en distinguant la zone des installations avancées (point zéro et blockhaus), de la base arrière (terrain d'aviation principal) et de la base de transit (civile ou militaire déjà existante sur laquelle s'appuiera l'ensemble des opérations). Trois solutions sont proposées :

* solution "a" : Bora Bora base arrière et de transit (Papeete ne serait qu'un centre lointain d'approvisionnement éventuel). La ZIA soit Motu Iti, soit Maupiti (plutôt Motu Iti).

* solution "b" : Rangiroa base arrière et peut-être ZIA (Zone d'installations avancée), ce qui exigera l'évacuation de la population de l'atoll. Sinon, la ZIA est prise sur

Tikehau ou Matahiva. Le ministère de la FOM (France d'Outre-Mer) envisage un terrain d'aviation sur Rangiroa. Une variante pourrait être : Tikehau base arrière et Matahiva comme ZIA. Papeete serait base de transit.

* solution "c" : Nuku Hiva base arrière, ZIA soit la zone nord de l'île, soit Eiao ou Hatutu ou les deux. La FOM a envisagé un terrain d'aviation à Nuku Hiva. Papeete servirait de base de transit.

Vers le choix de Moruroa

Le 26 décembre 1961, le général Thiry suggère qu'il serait intéressant "d'explorer les possibilités de l'atoll de Mururoa¹". La raison est désormais clairement établie, comme l'indique le ministre des Armées :

"Le Sahara pouvant être considéré comme indisponible pour des expérimentations nucléaires à partir de fin 1963, il apparaît nécessaire de réaliser ces sites lointains pour le début de 1964 en les concevant à la fois pour des expérimentations de puissances moyennes et fortes".

Le général Thiry établit des consignes de plus en précises. Le site lointain sera destiné aux expériences nucléaires de l'ensemble du programme militaire atomique si possible, à partir de 1964. La réalisation de ce programme comprendra :

- a) des explosions A de petite puissance
- b) des explosions A à rendement amélioré par réaction de fusion : puissance moyenne
- c) des explosions H de forte puissance.

Le site doit être polyvalent, cependant, dans un premier temps, en 1964, 1965 et vraisemblablement jusqu'en 1967, le site servira exclusivement à des expériences des catégories "a" et "b".

L'inventaire des sites possibles doit être réalisé immédiatement.

Mais aucun des sites envisagés ne donne pleine satisfaction.

Une comparaison avec la réalisation d'un **site de surface** fait apparaître divers facteurs en faveur de ce dernier, car il y a un écart d'une année entre la réalisation d'une solution aérienne et celle d'une solution souterraine. "Vus les impératifs, écrit le général, il faut porter essentiellement tous les efforts vers la prospection de surface".

Il y a lieu de retenir deux endroits pour une solution aérienne, tout en effectuant des études parallèles dans d'autres régions du Globe :

- soit dans Atlantique Sud (théâtre purement naval)
- soit plus probablement dans le Pacifique Sud (théâtre mixte naval et insulaire). **Le**

gouvernement, une fois de plus, a nettement poussé à cette solution.

Comme les délais doivent être raccourcis, il faut prendre contact avec les autorités du Pacifique dès février 1962, reconnaître les sites possibles de cette région en mars et avril 1962, définir la, ou des solutions, à proposer en mai-juin suivant au gouvernement. Une base d'opérations doit être mise en place en octobre et les moyens de construction envoyés en décembre 1962.

¹ Rappelons que c'est par erreur que les militaires ont désigné ainsi l'atoll qui s'écrit Morurua en langue mangaréviennne (de Mangareva) et signifie « le Grand Secret ».

La pensée du général Thiry évolue rapidement : il pense que les solutions sur tours ou ballons ne sont pas à exclure *a priori* .

Choix technique et politique de Moruroa

Quelques jours plus tard, le général Thiry veut "resserrer le choix d'un site dans le Pacifique" et propose de diriger une mission sur Chesterfield (Nouvelle-Calédonie) et de survoler les Tuamotu. Une "extrême discrétion devrait entourer ce voyage" pour tenir compte de la mentalité des habitants de la région. L'objet de la mission pourrait être camouflé derrière une recherche de possibilités de débarquement dans les îles par la Marine de guerre et de développement de l'infrastructure aéronautique. Le général Thiry sera présenté comme faisant partie de l'état-major de l'Armée de l'Air. Il ne sera pas fait référence aux activités du Commissariat à l'Énergie atomique.

Pourtant, le gouvernement hésite, en ce début d'année 1962. Il espère pouvoir utiliser encore le Sahara jusqu'en 1968. Mais, **“les tirs en souterrain ne sont qu'un pis-aller, et il sera impossible d'expérimenter de grandes puissances au Sahara”**.

Les problèmes semblent s'accumuler. Sur le plan technique, les tirs au sol d'engins, même de faible puissance, conduisent à des zones de retombées tellement étendues que la recherche des sites devient très difficile. Sur le plan politique, les études faites font apparaître la sensibilité de l'opinion en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie².

La population peu nombreuse, mais très dispersée, rendra sans doute impossible d'effectuer des tirs sans évacuation, de certaines populations.

Ces problèmes politiques expliquent pourquoi, ajoutés aux sites mal adaptés, la Nouvelle-Calédonie est écartée définitivement en mars 1962, sauf comme solution de rechange.

Après la mission du général Thiry dans le Pacifique, un seul site est retenu : celui des Gambier-Tuamotu Sud. Des points zéro peuvent être installés à Moruroa, peut-être à Temoe, Fangataufa, Maria, Marutea. Mangareva peut servir de base arrière. Il y a possibilité d'installer un terrain d'aviation à Totegegie et Moruroa, mais les surfaces sont trop restreintes pour l'installation.

² Une habile préparation psychologique s'est certainement mise en place, comme le prouve la conférence faite par le professeur Jamet (chef du département de la protection sanitaire au CEA, le 21 avril 1962, à Papeete. Parlant des essais américains à Christmas, il montre que les populations polynésiennes sont moins exposées que les Norvégiens (essais soviétiques). La France s'engage à mettre en place un centre d'observations qui mesurera les risques de radiations. Voir : *La bombe française dans le Pacifique*, p. 36 à 40.

Le gouverneur de Polynésie française a également préconisé une action en ce sens :

“quelles que soient les précautions prises, l'annonce des projets en Polynésie suscitera une vive opposition locale chez les leaders politiques autochtones et à l'assemblée territoriale.

Il importerait en particulier que le leader Pouvanaa actuellement emprisonné en France n'ait pas la possibilité de revenir dans le territoire.

Afin de combattre actuellement la réaction des populations, une campagne psychologique devrait être amorcée, leur montrant le bénéfice que le pays tirerait des expérimentations”.

(rapport de mission du général Thiry, 11 avril 1962).

Les risques de pluies radioactives ne devraient pas apporter de surcroît de radioactivité important.

Le général Thiry peut conclure le 26 mars suivant qu'il "apparaît d'ores et déjà que s'il y a une possibilité [d'expériences nucléaires], cette dernière se situe en Polynésie, dans les îles Gambier.

Le général Thiry dirige une deuxième mission sur place, du 16 mai au 19 juin.

Le site de Moruroa est considéré comme acceptable en tant que champ de tir. Le site des Gambier, difficile à aménager en base arrière, est abandonné au profit de Tahiti qui offre des possibilités pour cette fonction. Plus précisément, Papeete est retenue pour cela³.

Pour les terrains d'aviation de secours, les recherches aboutissent à Hao.

Il ne reste plus qu'à faire entériner les choix par le Conseil de Défense, le 27 juillet. La consigne est désormais de commencer les travaux début 1964, pour une utilisation fin 1966. Mais la situation politique générale de la France (fin de la guerre d'Algérie, arrivée des "rapatriés", élections après l'attentat du Petit-Clamart contre le général de Gaulle) explique sans doute que le gouvernement ait pris la décision de reporter d'une année les travaux envisagés en Polynésie.

Mais, le Conseil de Défense du 20 novembre 1962 - deux jours après les élections législatives remportées par les partisans du général de Gaulle - décide d'accélérer la construction du CEP. Le général Thiry souligne "l'intérêt politique d'avoir une solution de rechange en face d'exigences algériennes tendant à nous éliminer du Sahara". Cela exige qu'il ne soit pas lésiné sur les moyens à mettre à la disposition du général commandant.

*
* *

Outre les travaux gigantesques qui devront donc être entrepris si loin de la métropole, il faudra bien avertir les populations de Polynésie de l'installation du CEP et prévoir leurs réactions.

³ Le choix de Papeete n'a pas été fait seulement pour des raisons de commodité. Les raisons politiques ont peut-être été déterminantes. Certes, il y avait des inconvénients à établir dans l'agglomération urbaine quelques milliers de soldats. Le général Thiry avait pressenti les difficultés qui allaient naître entre les populations locales et les militaires. Il avait émis le vœu que l'armée française "ne se comporte pas à Tahiti comme l'armée américaine quand elle s'installe à l'étranger". Mais la création d'installations qui serviraient rapidement ou plus tard à la population était susceptible de retombées politiques positives, alors qu'aux îles Gambier et aux Tuamotu du sud-est à peine peuplées d'un millier d'habitants, il n'y aurait nul profit politique. Même impression dans Peyrefitte A., *C'était de Gaulle*, vol. 2, de Fallois/Fayard, 1997, p 121 et 122, quand de Gaulle dit :

"il ne faudrait pas, après cette activité intense qu'il y ait un reflux, que les commerces tombent, que les bâtiments soient désaffectés. Il faut un grand port à Papeete... Le développement, l'information [en fait, la télévision], la scolarisation, la pratique du français doivent être le corollaire de l'installation du Centre et demeurer après lui.